

Comptes annuels 2025

Bilan

CHF en milliers	Explications	31.12.2025		31.12.2024	
Actifs					
Liquidités		3 598	14.8%	1 710	7.6%
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	165	0.7%	165	0.7%
Autres créances	2	375	1.5%	1 362	6.1%
Stock	3	p.m.	0.0%	p.m.	0.0%
Comptes de régularisation à l'actif	4	708	2.9%	674	3.0%
Actifs circulants		4 846	20.0%	3 911	17.4%
Immobilisations corporelles	5	1 005	4.1%	1 191	5.3%
Immobilisations financières	6	18 389	75.9%	17 393	77.3%
Actifs immobilisés		19 394	80.0%	18 585	82.6%
Total actifs		24 240	100.0%	22 495	100.0%
Passifs					
Engagements résultant de livraisons et de prestations		499	2.1%	371	1.7%
Autres engagements	7	445	1.8%	91	0.4%
Comptes de régularisation au passif	8	944	3.9%	1 013	4.5%
Fonds étrangers à court terme		1 888	7.8%	1 475	6.6%
Capital de Fondation		200	0.8%	200	0.9%
Réserves générales		15 910	65.6%	15 910	70.7%
Réserves de fluctuation de valeur		2 300	9.5%	2 119	9.4%
Fonds libres pour prestations de prévention		3 942	16.3%	2 791	12.4%
Fonds propres		22 352	92.2%	21 020	93.4%
Total passifs		24 240	100.0%	22 495	100.0%

Compte de résultat

CHF en milliers	Explications	2025	2024
Produits			
Produits LAA		24 625	24 869
		85.0%	83.4%
Produits des prestations de prévention		4 261	4 931
		14.7%	16.5%
Autres produits		67	7
		0.2%	0.0%
Total produits d'exploitation		28 953	29 807
		100.0%	100.0%
Charges			
Charges découlant des prestations de prévention		-8 082	-8 962
		-27.9%	-30.1%
Recherche		-944	-998
Formation		-1 284	-1 311
Conseils		-371	-473
Délégué-es BPA à la sécurité		-200	-216
Entreprises		-879	-805
Loi sur la sécurité des produits		-57	-57
Communication		-4 252	-5 030
Coopérations		-95	-74
Charges de personnels		-18 215	-18 572
		-62.9%	-62.3%
Charges infrastructurelles/administratives	9	-2 021	-2 116
		-7.0%	-7.1%
Total charges d'exploitation		-28 319	-29 650
		-97.8%	-99.5%
Résultat avant amortissements et résultat financier		635	157
		2.2%	0.5%
Amortissements	5	-251	-250
		-0.9%	-0.8%
Résultat avant résultat financier		384	-94
		1.3%	-0.3%
Résultat financier	10	948	1 662
		3.3%	5.6%
Résultat de l'exercice		1 332	1 569
		4.6%	5.3%

Tableau des flux de trésorerie

CHF en milliers	2025	2024
Résultat de l'exercice	1332	1569
Amortissements	251	250
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	1	37
Variation des autres créances	987	-823
Variation des comptes de régularisation à l'actif	-35	283
Variation des engagements résultant de livraisons et de prestations	128	-451
Variation des autres engagements	354	-26
Variation des comptes de régularisation au passif	-68	-30
Autres produits sans incidence sur le fonds	-996	-1591
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'exploitation	1953	-781
Investissements dans les immobilisations corporelles	-64	-37
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement	-64	-37
Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	-	-
Variation nette des liquidités	1889	-818
Liquidités au 1^{er} janvier	1710	2528
Liquidités au 31 décembre	3598	1710

État des variations de capitaux propres

CHF en milliers	Capital de la fondation	Réserves	Réserves de fluctuation de valeur	Fonds libres pour prest. de prévention	Total des fonds propres
Fonds propres au 31.12.2023	200	15910	1500	1841	19451
Résultat de l'exercice 2024	-	-	619	950	1569
Fonds propres au 31.12.2024	200	15910	2119	2791	21020
Résultat de l'exercice 2025	-	-	182	1150	1332
Fonds propres au 31.12.2025	200	15910	2300	3942	22352

Sur le bénéfice annuel de 1,3 million de francs, 1,2 million de francs sont affectés aux fonds libres pour la prévention et 182 000 francs aux réserves de fluctuation de valeur.

Les fonds libres pour les prestations de prévention sont des réserves à court terme qui visent à compenser les fluctuations des dépenses au fil des ans. Elles ont valeur de fonds propres.

Annexe

Généralités

Le BPA, Bureau de prévention des accidents, est une fondation au sens de l'art. 80 ss du Code civil suisse (CC). En vertu de l'art. 88 de la loi sur l'assurance-accidents (LAA), il encourage la prévention des accidents non professionnels par l'information et des mesures générales de sécurité, et coordonne les efforts de même nature. Le BPA est exonéré des impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect de l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes de la commission Swiss GAAP RPC et dans le respect du Code des obligations (CO). Il a été renoncé à un bouclage des comptes séparé, conformément aux exigences du droit commercial (bouclage combiné). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil de fondation le 27 mai 2026.

Principes d'évaluation et d'inscription au bilan

Le principe de l'évaluation séparée s'applique. De manière générale, l'évaluation se fonde sur les coûts d'acquisition ou de production. Les principales règles observées pour les différents postes sont explicitées ci-après.

Liquidités

Comprenant l'encaisse et les avoirs bancaires, les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Celles détenues dans les dépôts des mandats de gestion de fortune figurent dans les immobilisations financières.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend des créances à court terme résultant de l'activité ordinaire, d'une durée résiduelle allant jusqu'à un an. Elles figurent à leur valeur nominale. Le risque de défaillance est pris en compte moyennant des correctifs de valeurs individuels, si nécessaire, ou forfaitaires, lesquels se fondent sur des valeurs empiriques.

Immobilisations financières

Outre des liquidités, les immobilisations financières comprennent des titres cotés en bourse destinés au placement à long terme des actifs libres. Les titres sont portés au bilan à leur valeur en bourse. Des réserves sont constituées pour compenser les fluctuations de valeur des immobilisations financières. Les montants cibles sont fixés dans le règlement de placement en fonction de la valeur de marché des différentes catégories de placement.

Immobilisations corporelles

Leur évaluation est réalisée en déduisant les amortissements économiquement nécessaires et les dépréciations des coûts d'acquisition. Les amortissements sont effectués de manière linéaire, proportionnellement à la durée d'utilisation des immobilisations, qui a été fixée à 10 ans pour le mobilier et les installations et à 4 ans pour les clients informatiques.

Engagements

Ils figurent à leur valeur nominale.

Réalisation des produits

Les revenus LAA du plus grand assureur font l'objet d'une délimitation par période fiscale. En raison de la prolongation du délai de remise des comptes annuels pour les assurances, le montant des revenus LAA définitifs n'est pas connu au moment de la clôture des comptes. Étant donné qu'il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les revenus effectifs, aucune régularisation des revenus n'est effectuée pour ces positions. La comptabilisation du chiffre d'affaires pour ces positions a lieu au moment de l'encaissement. Les recettes des prestations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services ont été fournis. Le produit des ventes de matériel de prévention est inscrit aux comptes de résultat lors de l'envoi aux clients.

Explications sur les comptes annuels

CHF en milliers

2025

2024

1. Créances résultant de livraisons et de prestations

Envers des tiers	168	168
Du croire	-3	-3
Total	165	165

2. Autres créances

Envers des services étatiques	97	138
Envers des assurances sociales	272	268
Autres	6	956
Total	375	1 362

3. Stock

Constitué en grande partie de matériel de prévention remis gratuitement à la population, le stock n'a pas de valeur de revente et apparaît donc au bilan pro memoria.

4. Comptes de régularisation à l'actif

Avances sur loyers	81	82
Produits de projets pas encore facturés	349	315
Autres	278	276
Total	708	673

5. Immobilisations corporelles

	Mobilier	Mat. informatique	Total
Valeur d'acquisition au 01.01.2024	2 579	717	3 295
Entrées	1	36	37
Sorties	0	-25	-25
Valeur d'acquisition au 31.12.2024	2 580	728	3 308
Valeur d'acquisition au 01.01.2025	2 580	728	3 308
Entrées	42	23	64
Sorties	0	-186	-186
Valeur d'acquisition au 31.12.2025	2 622	564	3 186
Amortissements cumulés au 01.01.2024	1 377	514	1 891
Amortissements	153	97	250
Sorties	0	-25	-25
Amortissements cumulés au 31.12.2024	1 530	586	2 116
Amortissements cumulés au 01.01.2025	1 530	586	2 116
Amortissements	159	92	251
Sorties	0	-186	-186
Amortissements cumulés au 31.12.2025	1 689	491	2 181
Valeur comptable nette au 31.12.2023	1 202	203	1 405
Valeur comptable nette au 31.12.2024	1 050	142	1 191
Valeur comptable nette au 31.12.2025	932	73	1 005

CHF en milliers

2025

2024

6. Immobilisations financières

Liquidités	601	795
Fonds en obligations	7710	7416
Fonds en actions	7920	7279
Fonds immobiliers	2158	1903
Total	18 389	17 393

Le BPA ne détient pas de produits dérivés complexes ou de produits structurés non autorisés par l'OPP2 et qui auraient un effet de levier sur sa fortune globale.

7. Autres engagements

Envers des services étatiques	7	48
Envers des assurances sociales	221	23
Compte courant ANP suppléments prime Suva	190	-
Envers le personnel	26	21
Total	445	91

8. Comptes de régularisation au passif

Soldes de vacances et d'horaire flexible du personnel	781	818
Recettes déjà perçues pour l'année suivante	55	56
Autres	108	138
Total	944	1 013

9. Charges infrastructurelles / administratives

Charges résultant des locaux	1 258	1 244
Charges résultant de l'infrastructure informatique	341	317
Autres charges d'exploitation	423	555
Total	2 021	2 116

10. Résultat financier

Résultat des comptes commerciaux	-5	37
Produits et gains de cours des immobilisations financières	1 029	1 725
Produit financier	1 024	1 762
Charges et pertes de cours des immobilisations financières	-25	-52
Charges découlant de la gestion des titres	-50	-47
Charges financières	-75	-100
Résultat financier	948	1 662

11. Prévoyance en faveur du personnel

En 2025, le BPA était affilié à la fondation collective PKG. Le taux de couverture était de 116,6 % au 31 décembre 2025. Aucun engagement ou avantage économique de la prévoyance en faveur du personnel ne doit être porté au bilan. En 2025, les charges de prévoyance ont grevé le compte de résultat à hauteur de 2 millions de francs.

12. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction avec des parties liées (membres du Conseil de fondation) n'a eu lieu dans l'année sous revue.

13. Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement majeur susceptible d'influencer la validité des comptes annuels ou méritant d'être rapporté n'est survenu entre la clôture du bilan et l'approbation des comptes par le Conseil de fondation le 27 mai 2026.

Rapport de l'organe de révision

Ce rapport est une traduction de la version allemande.
En cas de doute, seule fait foi la version originale allemande
dans laquelle le rapport de l'organe de révision est reproduit.